



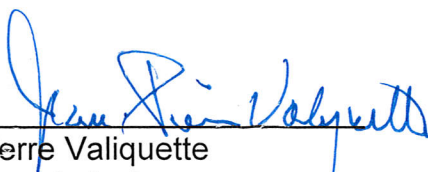
AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, Jean-Pierre Valiquette, directeur général, que, conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport du vérificateur de la Municipalité de Cantley pour l'année se terminant le 31 décembre 2012 sera déposé pour adoption lors de la séance du conseil qui aura lieu le 10 septembre 2013 à 19h.

Toute personne intéressée peut consulter ledit rapport au bureau du directeur général au 8, chemin River, Cantley (Québec), durant les heures normales de bureau.

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 29^{ième} jour du mois d'août deux mille treize.



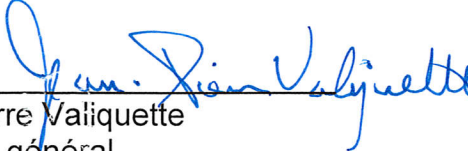
Jean-Pierre Valiquette
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Jean-Pierre Valiquette, directeur général de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement au dépôt des états financiers qui aura lieu à la séance du conseil du 10 septembre 2013 en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil et sur le site Internet de la Municipalité.

Le 29 août 2013 entre 8h30 et 16h30.

FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 29^{ième} jour du mois d'août 2013.



Jean-Pierre Valiquette
Directeur général